



Centre

Compte-rendu de la permanence du 4 février 2020

Participants :

Présidente : Mme Amina AHAMADA MADI

Correspondant de territoire : Mme Julie THOMAS

Délégués :

BARZASI Dominique

COULIOU Benoît

TALBI Djamel

BENONI Robert

DE LUCCHI Charles

MONGHEAL Chantal

BRISSON Christèle

KRANS Marie-Josette

THIVILLIER Henri

Présidence de séance : Dominique BARZASI, déléguée

Habitants du quartier : 12

J-P. COMMUNAL-HAOUR, L. GRANGE, R. IACOVELLA, M-R. JARRA,
B. BRIOUDE, B. BOIXO, R. DOCERO, J. GASC, L. TINTI, R. SEGURA,
C. MOUSSON, J.L. PERRICHET,

Introduction

Information sur le formulaire de recueil de données RGPD. Ces fiches doivent-elles être remplies une fois pour chaque personne dans une année ou à chaque permanence ?

Remerciements de la Présidente aux participants du Conseil de quartier et aux délégués pour le travail accompli pendant ce mandat. Elle souligne que des projets et des dossiers ont pu avancer grâce aux interventions du Conseil de quartier.

La présidente informe les membres du Conseil de quartier qu'elle ne pourra pas assurer la permanence du 3 mars prochain.

Certains membres du conseil de quartier font remarquer que les permanences n'ont pas à être interrompues pendant la période préélectorale.

En conséquence et après consultation des instances municipales (élus et services), la permanence du 03 mars 2020 se tiendra bien à 18h00 au foyer Paul Langevin, 13A avenue Marcel Paul, sous la présidence de l'un des adjoints aux Conseils de Quartier.

Compte-rendu de la permanence

URBANISME

Centre-ville – rez de chaussée commercial

Les habitants déplorent le manque de propreté du centre-ville : places, rues adjacentes, cela dure depuis des années.

Il y a certainement des idées à imaginer pour améliorer la propreté du centre-ville. Ex : groupes d'habitants qui se mobilisent pour la propreté de leur ville, collaborations avec les groupes scolaires et les enseignants, propositions à faire et à imaginer avec les habitants.

VOIRIE

Avenue Marcel Paul

Les habitants souhaitent que la vitesse soit limitée à 30km/h car les véhicules roulent très vite sur cette avenue.

Par ailleurs, la sortie d'une des copropriétés situées sur l'avenue Marcel Paul est dangereuse car elle offre peu de visibilité, à fortiori depuis la création de la nouvelle rue Lise London.

Le Conseil de quartier demande de longue date que tout l'hyper-centre soit limité à 30km/h. Ils attendent une réponse de la ville sur cette proposition.

Cette rue et les abords de la rue sont régulièrement sales.

62 rue V. Hugo

Plusieurs fois, des potelets ont été enlevés.

Sur demande auprès de la Métropole, les services métropolitains sont intervenus.

SÉCURITÉ / INCIVILITÉS

22 rue Paul Bert

Les habitants se plaignent des stationnements parasites devant la pizzeria.

Parc Dupic

Les phénomènes de squat, drogue etc. ... ont repris certains soirs.

Rue Gaspard Picard

La terrasse du café du Bourg empiète sur le passage. Il semblerait que le restaurateur ne respecte pas son autorisation d'occupation du domaine public.

→ Quelle est l'étendue de l'autorisation de ce cafetier ?

De plus, la terrasse est très sale : mégots, etc.

Immeuble Expression

Les services de la Ville ont procédé au nettoyage des abords de l'immeuble.

La circulation aux abords de l'immeuble est toujours compliquée et le stationnement interdit côté des arbres n'est la plupart du temps peu ou même pas respecté du tout.

Les habitants souhaitent que la Police Municipale verbalise les contrevenants.

Rue Emile Zola

Des voitures ont souvent des vitres cassées, rétroviseurs, etc ...

Des stationnements gênants de véhicules devant les sorties de garage sont fréquents.

ENVIRONNEMENT / PROPRETÉ

Angle place Sublet / avenue Jean Jaurès

La façade de l'ancienne maison de la presse a été enlevée par le marchand de biens qui a racheté l'immeuble. Cela paupérise le quartier. Le Conseil de quartier souhaiterait que la Ville intervienne pour que la façade ne reste pas en l'état.

Composteurs avenue Marcel Paul

Ils sont sales, sentent mauvais et dégoulinent sur le trottoir. Ils semblent mal entretenus.

L'emplacement est jugé inapproprié par les habitants.

→ Les habitants demandent une intervention de la Mairie et le déplacement de ces composteurs dans un endroit plus adapté.

Ex-boutique Michèle

La régie qui s'occupe du local va missionner une entreprise de nettoyage.

Propreté du Centre-ville – rez de chaussée commerciale

Les habitants déplorent le manque de propreté du centre-ville : places, rue adjacentes, ... cela dure depuis des années.

Il y a certainement des idées à imaginer pour améliorer la propreté du centre-ville. Ex : groupes d'habitants qui se mobilisent pour la propreté de leur ville.

DPMG

Le Foyer Paul Langevin

Le foyer été loué pour le déroulement d'une fête le samedi 25 janvier. Il y eu de très fortes nuisances sonores jusqu'à 2h du matin.

→ Quel est le cadre réglementaire de la location de cette salle ?

DIVERS

ZAC Balmes Moumousseau

La barre Monmousseau va être déconstruite courant 2020.

Il a été annoncé le 3 février en Conseil municipal que la future ZAC intégrera un projet d'habitat participatif.

Fonctionnement du Conseil de quartier

Certains habitants soulignent qu'il faut beaucoup d'acharnement pour continuer à venir à ces permanences parce que la plupart des problèmes soulevés ne trouvent pas de réponses.

Les questions posées font souvent l'objet de réponse d'attente du type « la demande a été transmise à la Métropole » et cela n'est pas satisfaisant. Les services de la Ville font-ils des relances ? Le Conseil de quartier se dit peu informé du suivi de ces demandes.

Confirmation de la prochaine permanence :

Le mardi 3 mars 2020 au Foyer Paul Langevin situé 13A avenue Marcel Paul